

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 MAI 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 45
Nb. de représentés : 7
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h16, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 3/97 :

Prestations de nettoyage des écoles publiques de la Ville de Saint-Pierre - Avenant n°1 aux lots n°1 "Ecoles de Saint-Pierre 1" et n°2 "Ecoles de Saint-Pierre 2"

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, SELLY Roger, ARAYE Héléna, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, VIENNE Frédéric, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, RIANI Richard, AGATHE Chantal, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, ADIGADOU Marina, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, PAPI Lionel, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :

MM. NARIA Olivier (par Monsieur David LORION), FONTAINE Emilie (par Monsieur OMARJEE Mohammad), AHO NIENNE Sandrine (par Madame ARAYE Héléna), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur VAYABOURY Patrick), NASSIBOU Guilaine (par Monsieur TAN Willy), VIRY Pascaline (par Madame DERFLA Lisa), POTHIN Henri Claude (par Madame K/BIDI Emeline).

ABSENTS :

MM. DIJOUX Moze.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Lisa DERFLA pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 26 mai 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 12 mai 2026.



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-21374000-2026-05-19-3-97-DE
Date de l'émission : 26/05/2026
Date de réception en préfecture : 26/05/2026
David LORION

Affaire n°3/97 : Prestations de nettoyage des écoles publiques de la Ville de Saint-Pierre - Avenant n°1 aux lots n°1 "Ecoles de Saint-Pierre 1" et n°2 "Ecoles de Saint-Pierre 2".

Commande Publique - Direction des Ressources

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la Ville a lancé en 2023 une consultation pour la réalisation d'une prestation de nettoyage des écoles publiques de Saint-Pierre.

Le Conseil Municipal a, par délibération n°27/1214 du lundi 26 juin 2023, autorisé la signature des marchés (lots n°1 et 2) avec l'entreprise « SUD SERVICE ».

Lors de l'exécution du marché, il a été constaté la nécessité d'élargir le créneau horaire du nettoyage des écoles intervenant le matin, avant 07h40.

Le titulaire du marché s'est déclaré favorable à la **réalisation des prestations de nettoyage en horaires du soir, entre 17h30 et 21h**, sans remettre en question l'exécution des prestations sur les créneaux actuels du matin.

Il y a donc lieu de conclure un avenant n°1 aux lots n°1 et 2 ayant pour objet de rajouter ce créneau horaire supplémentaire, étant précisé que le montant contractuel du marché reste inchangé.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE L'AUTORISER, lui, ou l'élu délégué, ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à SIGNER l'avenant n°1 aux lots n°1 et 2 précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

